



Opération d'autoconsommation collective photovoltaïque pour la commune de Burbure

1) Identité

- Lieu :** Rue Noémie Delobelle, Burbure
- Maître d'œuvre et partenaires :** Cohérence Energies (Maitrise d'Œuvre et suivi d'exploitation), Sunelis (Installateur)
- Type d'installation :** Autoconsommation collective
- Date de réalisation :** sept 2019 – mai 2020

Témoignage de René HOCQ - Maire de Burbure

La Municipalité de Burbure a souhaité intégrer une composante développement durable à son projet de construction d'une nouvelle mairie et d'une salle polyvalente. Ayant eu vent des projets en autoconsommation collective au CD2E et auprès d'Enedis, nous nous sommes lancés dans ce modèle innovant correspondant à nos besoins. La centrale se divise sur les toitures de la mairie et de l'école et permet d'alimenter l'ensemble des bâtiments communaux grâce au décret permettant les opérations à périmètre étendu. Outre l'aspect écologique, l'autoconsommation collective est, pour nous, la possibilité de pouvoir réaliser une économie d'énergie.

2) Caractéristiques techniques

- 1** école et **1** mairie
Bâtiments producteurs
- 260m²**
Surface de capteurs installés
- 47 800 kWh**
Énergie produite sur un an
- 16 kWc + 32 kWc**
Puissance installée

Les installations en photo



3) Résultats attendus/réels

Un an après sa mise en œuvre, les résultats donnés par les compteurs Enedis Permettent de confirmer la projection de l'étude de faisabilité. Un contrat de suivi a d'ailleurs été signé avec Cohérence Energie afin d'accompagner la commune à maîtriser les évolutions de la centrale et de conseiller la commune sur son optimisation. La commune réalisera un bilan prochainement de son installation afin de confirmer un taux d'autoconsommation de 70% de l'électricité produite.

4) Analyse économique

- Coût de l'investissement :** 90 700 €
- Financements :** financement à hauteur de 70% (Fond Leader)
- Economie annuelle estimée :** 4 500 €